

La B news

de Bourgvallées

GOURFALEUR / LA MANCELLIÈRE-SUR-VIRE / LE MESNIL-HERMAN
SAINT-ROMPHAIRE / SAINT-SAMSON-DE-BONFOSSÉ / SOULLES

janvier 2022 # 11



2 EDITO / La commission bâtiment

3 La nouvelle gestion des déchets

4 Le civisme

5 Le festival du conte

6 La cantine... / La commission voirie

7 Planning d'occupation
de "l'ESPACE Bourgvallées"

8 "Ça se passe à Bourgvallées..."



Bourgvallées au service de ses habitants !

Tout d'abord, je souhaiterais faire un point sur le COVID en cette fin d'année, attention, les taux remontent !

Soyons très prudents en cette période de fêtes, appliquons à la lettre tous les gestes barrières, évitons de nous regrouper.

Cette année encore, nous ne pouvons pas fêter ensemble puisque j'ai pris la décision de tout annuler, l'inauguration de la salle « Espace Bourgvallées », les vœux de fin d'année avec le personnel, les vœux avec la population mais sachez, malgré

cela, nous sommes avec vous pour vous présenter, comme il se doit, tous nos meilleurs vœux pour 2022 !

En attendant, sur Bourgvallées, le conseil municipal a validé son choix d'architecte concernant la Mairie, le projet final sera chiffré pour le début janvier 2022, ainsi que le Contrat de Pôle de Services avec le Département de la Manche.

Sur Saint-Romphaire, le cimetière arrive à sa fin, il nous faudra réaliser un trottoir qui permettra d'accéder depuis le bourg, à pied.

Sur Saint-Samson-de-Bonfossé, la traversée du bourg prend fin, ce qui je pense, ralentit la circulation.

Nous travaillons également sur

médecins à l'Espace Santé, là aussi le conseil a validé la recherche. Nous avons signé une convention pour lancer le projet.

En 2022, il y aura beaucoup de travaux sur lesquels, il faudra faire des choix, prioriser. Les arbitrages feront partie du rôle du conseil.

Avec ces quelques mots, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022, et surtout une bonne santé !

Bonne Année également à nos commerçants et artisans !

Claude JVALET
Maire de Bourgvallées



AMÉNAGEMENTS

❖ LA COMMISSION BÂTIMENT ❖



Audit des bâtiments

L'audit des bâtiments communaux a été fait principalement sur les logements.

Il en résulte que la structure de nos bâtiments est bonne.

Les points faibles sont l'isolation et le chauffage, principalement électrique.

Au niveau sécurité, des garde-corps sont à prévoir à l'étage, ceux existants n'étant pas aux normes.

Des problèmes d'humidité dus à des infiltrations ont été relevés sur plusieurs logements.

Des études sont prévues pour l'ensemble des travaux à réaliser, le montant estimatif se chiffre aux environs de 100 000 € HT.

Des demandes de subventions sont en cours.



Préau de l'école de Saint-Samson-de-Bonfossé

**Le préau, après plusieurs années de réflexion, est enfin réalisé !
Il s'agit d'une structure métallique avec bache armée, d'une surface de 100 m² - (5 x 20 m)**

Les sociétés DALO pour le préau, et ZANELLO, pour la maçonnerie des massifs en béton, ont été retenues pour les travaux qui s'élèvent à 39 320 € TTC. Une subvention dans le cadre de la DETR a été accordée pour un montant de 14 480 €.

❖ LA NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS ❖

Collecte des Ordures Ménagères

Au 1^{er} janvier 2022, nous allons modifier notre collecte de déchets ménagers puisque Saint-Lô Agglo passe à la collecte en porte à porte avec deux bacs, mis à disposition :

- Un **bac couvercle gris** roulant équipé d'une puce électronique pour les ordures ménagères résiduelles, fonction du nombre de personnes par foyer. Ce sera une collecte tous les 15 jours, avec un forfait de base de 12 levées, au-delà, il y aura une tarification supplémentaire à la levée.
- Un **bac couvercle jaune** collecte également tous les 15 jours pour le reste des déchets (bouteilles en plastique, emballages en carton, sacs en plastique, bidons, emballages en métal, papiers, pots de yaourt, barquettes de beurre, barquettes de viande...)
- Les verres restent en apport volontaire
- Pour réduire la quantité de déchets présents à la collecte, Saint-Lô Agglo propose de participer financièrement à hauteur de 20 € sur l'achat d'un composteur individuel auprès d'un revendeur (jardinerie, magasins de bricolage...) : une seule participation financière sur présentation de la facture (réduction de la 1^{ère} facture du montant de redevance incitative)
- Le mode de collecte (porte à porte, point de regroupement) est décidé par les services de l'agglo en fonction des contraintes identifiées pour chaque point.
- **En 2022, le service de gestion des déchets sera financé par :**
La Redevance d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (R.E.O.M) sur le secteur de l'ex-communauté de Communes de Canisy
La Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (T.E.O.M) sur le reste du Territoire
- En 2023, l'intégralité du service de gestion des déchets sera financée par la redevance incitative sur la totalité du territoire.

• **En cas de réclamations ou litiges :**

N° Vert 0 800 710 775

Toute réclamation doit être formalisée par écrit avec le justificatif correspondant

• **Les fréquences et jours de collecte sont fixés selon un calendrier qui vous a été distribué récemment dans votre boîte aux lettres. En cas de perte, vous pouvez le retrouver sur internet ou à la mairie de Bourgvallées.**

• **Accès aux Déchetteries :** Pour les professionnels et assimilés, l'accès est limité aux détenteurs d'une carte délivrée par le Point Fort Environnement.

Un ambassadeur passera dans chaque foyer pour vous remettre les 2 bacs ainsi que "Le guide pour tout comprendre !" Réservez leur le meilleur accueil. Merci.



**Pour une gestion des déchets :
+ simple + écologique + responsable**



Le tri,
tous concernés,
tous acteurs !



**Pour les
foyers**

**Bac jaune
pour le tri**



**Bac gris
pour les ordures
résiduelles**



Épicerie



Dans le bourg



À table !



La Mairie



Dans un parc



J'EN PEUX PLUS DE CE VOISIN LA TONDEUSE LE MATIN, LA TRONÇONNEUSE À L'HEURE DE L'APÉRO !



...DANS NOTRE BULLETIN D'INFOS, POURQUOI NE PAS FAIRE UN RAPPEL SUR "LES RÈGLES DE CIVILITÉ"



Les quelques règles de civilité...

❖ LE FESTIVAL DU CONTE ❖

Animathèque, la culture pour tous

Créée en 2016, l'association " Animathèque " s'est fixé pour objectif de travailler en complémentarité avec les médiathèques du territoire. Elle propose des événements culturels qui touchent l'ensemble du territoire Canisy-Bourgvallées. Pour cela elle est soutenue financièrement par l'Agglo et toutes les communes concernées.

Festival du conte et concours de nouvelles en alternance

Forte d'une équipe de bénévoles passionnés et dynamiques, l'Animathèque propose chaque année " Musique en Fête " en liaison avec l'école de musique Canisy-Marigny, des ateliers de généalogie qui se tiennent chaque mois à la médiathèque de Canisy, un salon du livre et un spectacle pour enfants en fin d'année. Depuis deux ans, l'association a ajouté un spectacle pour les adultes, très apprécié.

Deux événements importants mobilisent également un très large public... et de nombreux participants : le festival du conte les années impaires et le concours de nouvelles, les années paires.

2021 : l'année du festival du conte

Il s'est tenu début octobre sur le thème des légendes et contes des Amérindiens. Malheureusement pour les quelque 150 inscrits, le grand jeu de piste qui devait ouvrir le festival dans le parc du château de Carantilly a dû être reporté en raison du très mauvais temps. 80 passionnés sont tout de même venus écouter les contes improvisés par les deux conteurs talentueux partenaires d'Animathèque. Le jeu de piste a été reporté au samedi 2 avril.

L'Amérique de Camille REGNAULT, le lundi, a fait vibrer le public à Canisy ; il a fallu refuser des spectateurs pour écouter le conteur et les conteuses de L'arbre à contes le mercredi dans les deux médiathèques, et également pour le superbe spectacle " Retour à Closing Town " de Christelle PIMENTA, le samedi soir.

Comme chaque année, le festival s'est terminé avec le salon du livre, à Qui-bou : une cinquantaine d'auteurs et éditeurs ont rencontré le public pour le plus grand plaisir de tous.

Cette journée a aussi été marquée par la remise des prix du concours photo qui avait été proposé cette année aux jeunes de 8 à 16 ans.

Un concours de nouvelles en 2022

Les bénévoles travaillent toujours avec énergie pour faire aboutir les projets de l'année : outre les activités et événements culturels " habituels ", le concours de nouvelles revient donc en cette année paire.

Ce concours s'adresse désormais à tous les jeunes scolarisés du CM2 à la 3^e, quel que soit l'établissement fréquenté.

Le thème sur lequel les candidats devront écrire cette année est " le cliché " : ils choisiront une photo (un " cliché " donc) parmi celles proposées par l'association et écriront leur nouvelle (2 à 10 pages) en s'en inspirant. Plusieurs enseignants de primaire et professeurs du collège Jean FOLLAIN ont déjà manifesté leur intérêt pour ce projet et sont prêts à apporter conseils et soutien à leurs élèves participants.

Les candidatures seront reçues dès le mois de janvier. Les lauréats seront désignés au cours du salon du livre, en octobre.

Les jeunes intéressés peuvent se renseigner auprès de Marie-Pascale HOUBEN, secrétaire d'Animathèque. (mhouben@wanadoo.fr)

Etre bénévole à Animathèque : un peu de temps et beaucoup de plaisir

Ils sont 13 au bureau de l'association et représentent toutes les communes du territoire. La représentante de Bourgvallées, Chantal TRESSEL, va cependant nous quitter après avoir géré la trésorerie avec talent.

Il serait donc important pour la commune nouvelle de Bourgvallées qu'un ou plusieurs habitant(e)s de la commune s'engagent : Animathèque est partenaire de la médiathèque de Saint-Samson-de-Bonfossé et apporte sur le territoire des activités culturelles de qualité : il apparaît comme une évidence que la commune doit y être présente, et active.

Pour joindre Animathèque : <https://association-animatheque.jimdosite.com/> et sur les réseaux sociaux (facebook, instagram et youtube)

Pour rejoindre Animathèque :

adhésion de 5 €. L'association est reconnue d'utilité publique et donc habilitée à recevoir des dons déductibles des impôts.





Cantine de Saint-Samson-de-Bonfossé demandez le menu !



Quelques petits changements à noter depuis la rentrée de septembre :

Les 150 enfants qui mangent à la cantine quotidienne, dégustent désormais des légumes Valléens !!! En effet, une branche maraîchage bio de l'IPE s'est installée à Gourfaleur au printemps 2020. Ils nous livrent désormais des légumes frais et locaux une fois par semaine. Le reste des légumes et les fruits proviennent toujours de l'épicerie de Saint-Samson-de-Bonfossé.

Des repas " locaux " sont maintenant servis à la cantine 1 à 2 fois/mois. L'idée est de faire des repas avec des produits fabriqués à moins de 10 km de la cantine. Outre l'IPE qui nous fournit des légumes, nous travaillons avec des producteurs de Troisgots et de Fervaches (viandes de bœuf et de porc) ainsi qu'avec des producteurs de Tessay-Bocage et de Moyon-Villages (produits laitiers).

Quelques petites animations ont marqué ce début d'année scolaire :

• La Semaine du goût du 11 au 17 octobre

Pour l'occasion, l'équipe de la cantine avait concocté et servi des plats aux goûts d'ailleurs... Des spécialités tour-à-tour américaines, asiatiques, africaines ou encore européennes que les enfants ont pu goûter et même apprécier ! L'animation sera donc reconduite l'an prochain pour le plus grand bonheur des enfants ! Un grand merci à toute l'équipe de la cantine !

• La Semaine anti-gaspi du 22 au 28 novembre

Cette semaine a été organisée en partenariat avec l'école. Les élèves ont tous participé à des petits ateliers ou animations en classe (découverte des légumes de saison, tri des déchets, pesées des restes à la cantine...).

Côté cuisine : une soupe de " légumes moches " que les enfants ont trouvée " trop bonne " et un petit concours, le fil rouge de cette semaine anti-gaspi " l'opération assiettes finies ".

Bilan : 13 kg de déchets alimentaires pour les 150 élèves sur l'ensemble de la semaine soit 22g/enfant/jour. Un grand bravo aux enfants qui ont fait des efforts pour finir leurs assiettes ! Nous tenons à remercier tout particulièrement les classes de maternelle puisque des chefs d'œuvre (dessins de légumes) ornent désormais les murs de la cantine !!!



LES CHIFFRES

❖ LA COMMISSION VOIRIE ❖



Liste des travaux...

Travaux réalisés en 2021 :

- Traversée du bourg de Saint-Samson-de-Bonfossé : 220 000 €
- Souilles-Eglise, rue de la bétonnière : 13 565,40 €
- Marquage au sol : 2 523 €
- Chemins d'exploitation de Bourgvallées : 8 383,20 €

Reste à réaliser : pose d'un candélabre à Le Mesnil-Herman, curage fossé à Saint-Samson-de-Bonfossé et débarnage à la Monerie sur la Mancellière-sur-Vire.

Travaux prévus en 2022 :

- Rue des Sports à Saint-Samson-de-Bonfossé.
- Sécurisation du passage piétons de l'arrêt de bus à la Mancellière-sur-Vire.
- Participation aux travaux du pont à Putanges, ce pont est mitoyen avec le département.
- Finir le marquage au sol sur l'ensemble des 6 communes.

D'autres travaux pourront être listés si le budget le permet.

Notez bien !

Il serait souhaitable que les haies en bordure de voiries communale et départementale ainsi que les chemins d'exploitation soient coupées.

Les passages des réseaux Telecom et EDF les longent, cela pour le bien être de toute la population.

La fibre sera probablement passée dans toutes nos communes pour 2025.

Infos

Pratiques...

Le siège de la commune nouvelle de Bourgvallées se situe à la mairie de Saint-Samson-de-Bonfossé :

Tél. : 02 33 55 71 99
mairie@bourgvallées.fr



4 rue des Écoliers
Saint-Samson-de-Bonfossé
50750 BOURGVALLÉES

www.bourgvallées.fr



Les nouvelles adresses mails de la Mairie...

- ✳ comptabilite@bourgvallées.fr
- ✳ etat-civil@bourgvallées.fr
- ✳ urbanisme@bourgvallées.fr

❖ PLANNING D'OCCUPATION DE L'ESPACE BOURGVALLÉES ❖

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
08:00 - 08:30	Ménage	Ménage	Ménage	Ménage	Ménage		
09:00 - 09:30	ECOLE	ECOLE	ACCUEIL DE LOISIRS	ECOLE	REPAM		TENNIS MULTISPORTS
10:00 - 10:30	ECOLE	ECOLE	JUDO (Eveil)	ECOLE			
11:00 - 11:30	ECOLE	ECOLE	JUDO (Poussins/Benjamins)	ECOLE			
12:00 - 12:30							
13:00 - 13:30				ECOLE	ECOLE		
14:00 - 14:30	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE		
15:00 - 15:30	ECOLE	GYM ANCIENS (Saint-Lô Agglo)		ECOLE	ECOLE		
16:00 - 16:30							
17:00 - 17:30	TENNIS Gourfaleur	HAND-BALL		TENNIS Saint-Samson-de-Bonfossé Gourfaleur	HAND-BALL		
18:00 - 18:30	FOOTBALL	BADMINTON		GYM DETENTE (Saint-Lô Agglo)	JUDO (Benj./Min./Cadets)		
19:00 - 19:30	FOOTBALL			FITNESS	JUJITSU		
20:00 - 20:30					TAISO		
21:00 - 21:30							
22:00 - 22:30							

LES INTERDITS...
Règlement intérieur de la salle multi-activités

Bourgvallées
vivre naturellement

MERCI.

ESPACE
Bourgvallées

Associations représentées :

- La Sannoise
- Judo Club de Marigny-le-Lozon
- Saint-Lô Agglo
- Tennis Club de Gourfaleur
- FC 3 Rivières (de Novembre à début Mars)
- Groupe scolaire de Saint-Samson-de-Bonfossé

Responsable salle multi-activités / Espace Bourgvallées : **M. GOULET Olivier** - P. : 06 83 05 22 05

❖ ÇA SE PASSE À BOURGVALLÉES... ❖

Vétathlon de la SAMSONNAISE



Après l'annulation de 2020, La Samsonnaise a relancé la machine avec la 9^{ème} édition du Vétathlon, dimanche 28 novembre, dans le froid mais sous le soleil.

Une centaine de personnes a pris part au Vétathlon, une épreuve mêlant course à pied (7km) et VTT (21km), autour de Saint-Samson-de-Bonfossé.

En marge de cette épreuve, une randonnée était organisée. Elle a rassemblé une soixantaine de marcheurs.

Les bénéfices de cette journée ont été partagés avec 3 associations de la commune, le Club loisirs et rencontres, l'UCAB et le Comité des fêtes. D'abord parce qu'ils nous aident à l'organisation de cette journée et ensuite parce que, comme nous, ils ont été privés d'événements et de recettes à cause de la crise sanitaire.



Maisons fleuries

En 2021 le concours des maisons fleuries a regroupé 16 participants répartis dans trois catégories. Maison avec jardin 11 participants, maison sans jardin 4 participants et commerces 1 participant.

Pour 2021 les lauréats sont :

Catégorie : Maison avec jardin
Madame ROTTIER Nadine

Catégorie : Maison sans jardin
Madame DESHAYES Christiane

Catégorie : Commerces
Madame BOITEUX Isabelle
Bravo à tous.

Ça bouge à l'école et à la garderie de Saint-Samson-de-Bonfossé

- Ouverture d'une huitième classe depuis la rentrée de septembre 2021. A chaque niveau, une classe. L'effectif était de 163 élèves.
- Depuis les vacances de la Toussaint, Francine DUCHEMIN, habitante de Saint-Samson-de-Bonfossé, apporte son aide aux devoirs tous les lundis aux enfants qui sont à la garderie.
- Tous les mardis soir, Mélanie SIMON, employée de la mairie de Bourgvallées, sur son temps de permanence à la médiathèque de Saint-Samson-de-Bonfossé, permet aux enfants qui sont à la garderie d'emprunter des livres et de les guider dans leur choix.
- Un préau dans la cour de l'école de 100 m² a vu le jour pendant les vacances de la Toussaint. Les enfants ont désormais un abri supplémentaire pour jouer tant aux beaux jours qu'en cas de pluie.

Rétrospective



La pandémie n'a pas facilité la mise en place des activités et animations de nos différentes associations.

Le Comité des Fêtes de La Mancellière-sur-Vire a choisi d'organiser la fête patronale tout en extérieur.

Le Père Pascal BURNEL a accepté, volontiers, de célébrer la messe sous la tente avec masque et, sans distribution de pains bénis.

Les participants ont apprécié la démarche ; de plus, le soleil était au rendez-vous.

L'informatique est devenu l'outil essentiel d'une collectivité.

La mairie de Bourgvallées a entrepris de faire un audit approfondi de notre parc informatique. La société DATAOUEST d'Agneaux a été missionnée afin d'accomplir cette tâche. Depuis juillet, une baie informatique a été installée et 6 mises en conformité importantes ont été réalisées. Désormais toutes les données, les logiciels et les sauvegardes sont stockés et sécurisés sur le Datacenter, situé dans la Zone Industrielle d'Agneaux. L'uniformisation, l'actualisation des logiciels et des antivirus sont assurés par un contrat de service pour un montant annuel de 22752 €.



Datacenter, le centre de stockage de données sensibles

Infos ❖ APE

L'Association des Parents d'Elèves de Saint-Samson-de-Bonfossé (APE), propose des manifestations collectives, des ventes d'objets divers afin de développer les sorties et projets pédagogiques des enfants de l'école.

Certaines actions sont ouvertes à tous : livraison de viennoiseries à domicile (Bourgvallées), vente de sapins...

Vous êtes les bienvenus !

Modalités précisées sur les affiches et bons de commandes

(disponibles directement auprès de l'APE, des commerces et services de Saint-Samson-de-Bonfossé).

Contacts : 06 03 46 14 60
ape.bourgvallées@outlook.fr



Villes et Villages
Fleuris